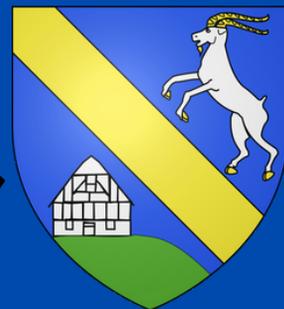


L'appariteur

« De Bott schallt »



JUIN 2024

N°47

LE MOT DU MAIRE

Les jeux du cirque médiatique dans les arènes politiques, auxquels nous assistons, me font penser à la chanson de Francis Cabrel "la corrida". **Est-ce que ce monde est sérieux ... ?**



Question géopolitique, je n'en suis pas sûr du tout,..
Le monde d'aujourd'hui qui était censé être le monde d'après ressemble quand même sensiblement au monde d'avant. Des changements politiques et climatiques seront certainement inéluctables dans les années à venir et pourtant je ne sais pas dans quelle voie nous nous engageons.

Nous vivons dans une époque où légitimement on peut se poser cette question :
Est-ce que ce monde est sérieux ... ?

Je me pose parfois aussi cette question à l'échelle de notre commune.

Nous ne connaissons plus les affres d'une guerre que subissent pourtant des peuples dont la liste est tellement grande qu'elle est indénombrable. Notre commune a été épargnée des catastrophes contrairement à certaines régions de France : inondations, coulées de boue, écroulement de maisons, émeutes provoquant des dégâts innombrables, etc...

Et pourtant ...

Le chien du voisin qui aboie la nuit, une musique trop forte lors d'une fête d'anniversaire, la haie mitoyenne qui dépasse sur ma propriété, l'espace communal qui n'est pas tondu à temps, les mauvaises herbes dans le cimetière, le manque de décoration florale, etc.... semblent être des calamités de même nature, voire plus importantes.

Tous ces maux que je qualifierais du "Syndrome de Caliméro" empêchent apparemment certains concitoyens de vivre épanouis et heureux dans notre village. Une relativisation de l'échelle des catastrophes serait peut-être souhaitable en pensant à celles auxquelles nous avons échappées jusqu'à aujourd'hui. Concernant les petits litiges entre voisins, un zeste de communication entre les concernés serait un excellent moyen d'éliminer une grande partie de ces infortunes. Quant aux événements qui affectent si durement certains concitoyens et qui sont du ressort de la commune, nous allons y remédier dès que possible. Nos ouvriers communaux font leur possible, mais vu la météo compliquée de ce printemps, à l'impossible nul n'est tenu.

Mais j'ai bien peur que la question de Francis Cabrel n'ait pas de réponse....



CORDIALEMENT,
RÉMY SCHENK
MAIRE D'OBNENHEIM

SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL	-----	P.3
LA VIE MUNICIPALE	-----	P.10
SALLE DES FÊTES EN IMAGE	-----	P.14
PHOTOS D'AUTREFOIS	-----	P.16
INFORMATIONS	-----	P.18
INFO DE LA COMCOM	-----	P.19
LA VIE DE L'ECOLE	-----	P.20
LE PÉRI DE LILLY - LA RÉSIDENCE SÉNIOR	---	P.23
LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS	-----	P.24
ÉTAT CIVIL	-----	P.30



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Janvier 2024

Administration Générale

• Terres communales agricoles : répartition

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que M. André KOEGLER, agriculteur, nous fait part de vouloir mettre fin à son bail agricole communal.

M. Joseph WOEHREL, président local de la FDSEA a été sollicité afin de prévenir les agriculteurs des terres agricoles communales libérées suite aux recommandations d'une juriste de la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles).

La publication des terres vacantes a été publiée du 10 novembre au 23 novembre 2023.

L'ensemble des candidatures reçues a été transmis à M. Joseph WOEHREL et il a organisé une réunion le 11 décembre 2023.

M. Bruno HEILBRONN, adjoint au Maire, a assisté à cette réunion en tant que représentant de la commune.

Après avoir débattu, une réponse collégiale a été formulée par l'ensemble des exploitants agricoles présents : favoriser l'installation de M. Stéphane GALMICHE et ainsi lui attribuer l'ensemble des terrains d'une contenance de 7,80 hectares.

A l'issue de cette réunion, la réponse collégiale a été transmise par courriel au secrétariat de la mairie en date du 11 décembre 2023.

En date du 02 janvier 2024, le secrétariat de la mairie a réceptionné un courriel de M. Dominique LEHMANN souhaitant réitérer sa candidature pour la parcelle "Umbruch", section 4 parcelle 76.

Au Conseil Municipal, M. Bruno HEILBRONN fait le compte rendu de cette réunion organisée par M. Joseph WOEHREL.

Il explique cependant que la répartition des terres communales est du ressort du propriétaire, en l'occurrence la commune d'Obenheim et non du ressort de la volonté commune des agriculteurs.

M. Bruno HEILBRONN met en cause la légalité de la réunion du 11 décembre et fait part aux membres du conseil qu'il n'y a aucune obligation de prendre en compte la proposition émise par les agriculteurs.

Après un débat agité, M. le Maire propose de suivre la décision collégiale des agriculteurs, en attribuant l'ensemble des terres à M. GALMICHE Stéphane.

Le Conseil Municipal décide à 5 voix pour, 7 voix contre et une abstention de suivre la décision.

M. Bruno HEILBRONN propose alors cette répartition : 400 ares à M. GALMICHE Stéphane et 380 ares à M. LEHMANN Dominique.

Le Conseil Municipal décide à 5 voix contre, 7 voix pour et une abstention d'accepter cette proposition de répartition. Le choix de la majorité est d'établir le bail des 380 ares vacant au nom de l'EARL Christ Pierre, dont M. LEHMANN Dominique est le gérant. La parcelle voisine étant déjà exploitée en grande partie par l'EARL Christ Pierre.

• Salle des fêtes : plan de financement

M. le Maire présente le tableau estimatif des travaux pour la salle des fêtes.

Travaux	Montant HT
Lot 1 : Isolation toiture – étanchéité – Zinguerie	194 000,00 €
Lot 2 : Déposes – Démolitions	37 000,00 €
Lot 3 : Menuiserie aluminium	45 000,00 €
Lot 4 : Isolation extérieure + enduits	63 000,00 €
Lot 5 : Isolation et revêtement mural bois + menuiserie intérieure	137 000,00 €
Lot 6 : Faux plafonds – Cloisons	45 000,00 €
Lot 7 : Carrelage	6 000,00 €
Lot 8 : Isolation de sol projetée	25 000,00 €
Lot 9 : Parquet	127 000,00 €
Lot 10 : Eclairage scénographique	32 000,00 €
Total des travaux H.T.	711 000,00 €

Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions :

- de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Fond vert ;
- de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du Fonds Communal Alsace.





Séance du 13 Février 2024

- Voirie : rétrocession

M. le Maire indique avoir reçu par courriel, d'un notaire à Mundolsheim, un projet de l'acte de cession de la voirie concernant l'opération de la SCCV BELLA VITA.

Il s'agit de la rétrocession de la voirie rue du Kleinfeld, rue des Vergers et rue des Prés.

Constatant que dans le permis de construire 06733815R0005, ainsi que dans les permis modificatifs s'y afférents, la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux n'a pas été déposée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, à 14 voix pour, décide de refuser toute rétrocession de la voirie à la commune.



- Acquisition de matériel

M. le Maire rappelle que la commune est propriétaire de forêts communales non soumises à l'Office Nationale des Forêts (ONF), de ce fait l'entretien est à la charge de la commune.

En décembre 2023, la commune a fait appel à un exploitant forestier, pour abattre des arbres menaçant de tomber sur la RD 468.

M. le Maire propose l'acquisition d'un broyeur forestier d'un montant de 10 000,00€ TTC (dix mille euros), auprès de l'EIRL MS ENVIRONNEMENT. Il sera utile pour l'entretien global des lisières de forêts.

M. Bruno HEILBRONN, adjoint au Maire, est désormais en charge, avec la participation des agents du service technique, de l'entretien des lieux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, à 14 voix pour, autorise l'acquisition d'un broyeur forestier.



Divers

- Personnel communal : M. Henri WALTER vient renforcer l'équipe du service technique depuis le 08 Janvier 2024.



Administration Générale

- Compte de Gestion 2023

Le Compte de Gestion de l'exercice 2023, établi par M. le Trésorier, fait apparaître une parfaite concordance avec les montants des mandats et titres émis en 2023. De plus, les balances et clôture du Compte de Gestion sont identiques à celles du Compte Administratif 2023.

Le Conseil Municipal adopte à 11 voix pour, le Compte de Gestion 2023.

- Compte Administratif 2023

Le Compte Administratif 2023 a été transmis aux membres du Conseil Municipal. M. le Maire présente les résultats de l'exercice 2023 :

Investissement : Dépenses prévues : **359 915,18 €**

Recettes prévues : **359 915,18 €**

Réalisées : Dépenses : **224 644,44 €**

Recettes : **136 993,33 €**

Fonctionnement : Dépenses prévues : **1 191 655,66 €**

Recettes prévues : **1 191 655,66 €**

Réalisées : Dépenses : **748 538,48 €**

Recettes : **1 288 341,72 €**



Résultat de l'exercice :

Investissement : **- 87 651,11 € (déficit)**

Fonctionnement : **539 803,24 €**

Résultat global : **452 152,13 € (excédent)**

La somme disponible à reporter en excédent sur le budget primitif dans la section de fonctionnement recette de 2024 s'élève à 452 152,13 €.

Le Compte Administratif 2023 du budget principal est adopté à 10 voix pour.

- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023 décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : **Excédent de 539 803,24 €**

Affectation en réserve : **87 651,11 €**

Résultat reporté en fonctionnement : **452 152,13 €**

Résultat d'investissement reporté : **87 651,11 € de déficit**

La délibération est adoptée à 11 voix pour.

- Salle des fêtes ; attribution des marchés

M. le Maire fait la lecture du compte rendu de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 1er février dernier. M. DIEFFENBACHER, architecte, rappelle avoir réceptionné de nouvelles offres concernant le lot 9 "Parquet".

Les membres de la commission d'appel d'offres souhaitent une variante de parquet en bois massif.

M. le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission, en choisissant la variante pour le lot 9 "Parquet" en bois massif, et, non en contre-collé comme prévu initialement dans le marché. Après avoir délibéré, à 11 voix pour, le Conseil Municipal décide de choisir le lot 9 "Parquet", en version en bois massif.

M. le Maire présente le tableau des offres :

LOTS	Offre mieux-disante (après analyse et notation)		rappel estimation PRO DCE	Ratio Offre / Estim
1 ISOLATION TOITURE - ETANCHEITE - ZINGUERIE	SCHOENENBERGER	118 861,46 HT	194 000,00 HT	-38,7%
2 DEPOSES - DEMOLITION	DEGANIS	18 986,10 HT	37 000,00 HT	-48,7%
3 MENUISERIE ALUMINIUM	SCHOCH (FMS)	52 330,19 HT	45 000,00 HT	+16,3%
4 ISOLATION EXTERIEURE + ENDUITS	MAYART	46 984,50 HT	63 000,00 HT	-25,4%
5 ISOLATION et REVETEMENT MURAL BOIS + MENUISERIE INTERIEURE	HUNSINGER	148 094,00 HT	137 000,00 HT	+8,1%
6 FAUX PLAFOND - CLOISONS	GEISTEL	48 574,35 HT	45 000,00 HT	+7,9%
7 CARRELAGE	BERGER	4 695,10 HT	6 000,00 HT	-21,7%
8 ISOLATION DE SOL PROJETEE	SCHOENENBERGER	35 184,44 HT	25 000,00 HT	+40,7%
9 PARQUET (version de base en CONTRECOLLE)	SINGER	111 720,88 HT	127 000,00 HT	-12,0%
9b PARQUET MASSIF	SINGER	104 220,88 HT (P.M.)		
10 ECLAIRAGE SCENOGRAPHIQUE	LAGOONA	32 465,00 HT	32 000,00 HT	+1,5%
		610 396,02 HT 617 896,02 HT	711 000,00 HT	-13,1%
		122 079,20 TVA 123 579,20 TVA	142 200,00 TVA	
		732 475,22 TTC 741 475,22 TTC	853 200,00 TTC	

M. le Maire propose d'attribuer le marché de la rénovation de la Salle des Fêtes à l'ensemble des entreprises citées ci-dessus.

Le montant définitif prévu pour les travaux s'élève à 610 396,02 HT soit 732 475,22€ TTC.

La délibération est adoptée à 11 voix pour, par le Conseil Municipal.

- Budget primitif 2024 :

M. le Maire présente le Budget Primitif 2024 retraçant les principaux objectifs et orientations budgétaires.

L'Assemblée examine les annexes comportant le détail tant pour les postes de dépenses et recettes de fonctionnement que pour ceux de l'investissement.

La balance du budget primitif de l'année 2024 est en équilibre. **(Le budget sera présenté en graphique sur la double page suivante).**

- Autorisation de mouvements de crédits - M57 :

La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité d'autoriser de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,50 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

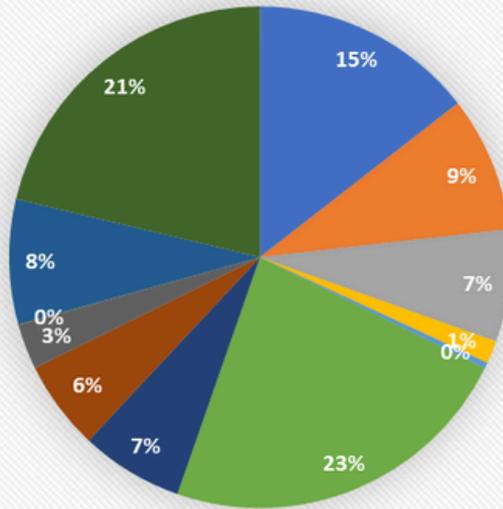
Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 11 voix pour, autorise M. le Maire, pour l'exercice 2024, de procéder à des mouvements de crédits dans la limite de 7,50 %.

Si vous voulez consulter l'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal, vous pouvez flasher ce QR-Code avec votre téléphone, ou vous rendre sur le site de la commune, rubrique délibérations du CM.

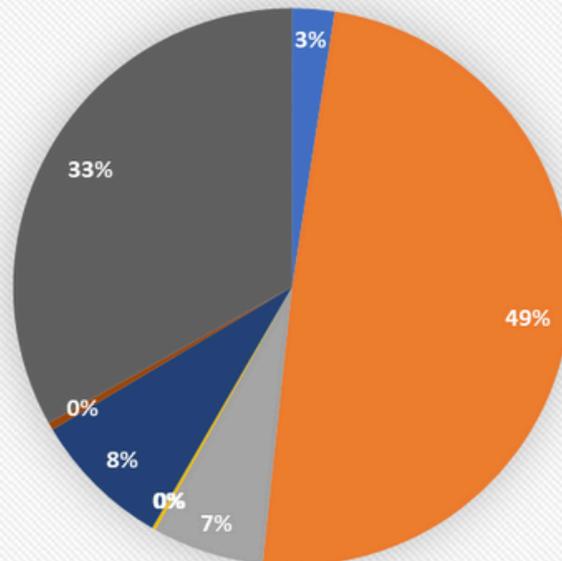


Dépenses de fonctionnement



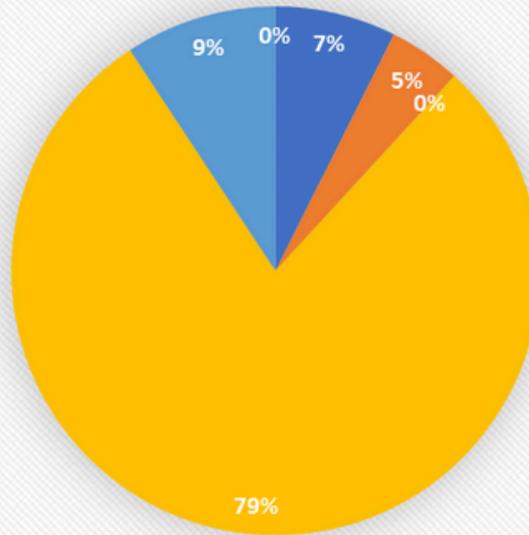
- Achats et variation des stocks
- Services extérieurs
- Autres services extérieurs
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux amortissements
- Virement à la section d'investissement

Recettes de fonctionnement



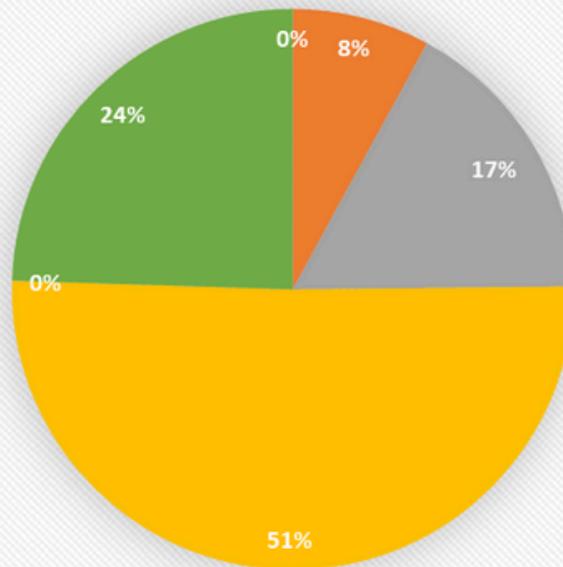
- Produits des services, domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers - produits des participations
- Produits spécifiques
- Reprises provisions semi-budgétaires
- Atténuations de charges
- Excédent de fonctionnement reporté

Dépenses d'investissement



■ Déficit d'investissement reporté ■ Emprunts et dettes assimilés ■ Immobilisations incorporelles
■ Immobilisations corporelles ■ Autres immobilisations financières ■ Comptabilité distincte rattachée

Recettes d'investissement



■ Frais liés document urbanisme ■ Dotations, fonds divers et réserves
■ Subventions d'investissement reçues ■ Emprunts et dettes assimilés
■ Produits de cessions d'immobilisations ■ Virement de la section de fonctionnement

Le Conseil Municipal, après délibération, à 11 voix pour, décide d'adopter le budget primitif 2024 tel qu'il a été présenté et arrêté ci-dessus.



Divers

- Piste cyclable : Les travaux d'aménagement de la piste cyclable entre Gerstheim (collège) et Daubensand vont démarrer prochainement. Le coût des travaux pour la CCCE s'élève à 365 000€.
- Collectivité européenne d'Alsace : Des travaux de renforcement des rives et des accotements seront prochainement réalisés sur la RD 124 entre Sand et Obenheim.
- SDEA : Dans le cadre du plan de gestion des cours d'eau, le tronçon d'entretien qui devait être réalisé cette année, sera probablement reporté à l'hiver 2024/2025.
- Distributeur de pizzas : Le distributeur de pizzas qui se situe devant l'atelier municipal est fonctionnel.
- Eclairage public : La commune est entièrement équipée en éclairage LED (bâtiments et éclairage publics). Les travaux ont été effectués en régie.



- Démission : M. le Maire informe la démission de Mme Lucy HUET, du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale.
- Appariteur : La distribution de l'Appariteur et de l'Interco'mag se fera prochainement.
- Sensibilis'haie : Le projet Sensibilis'haie est porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité. Il est proposé de porter ce projet et d'en faire participer l'école d'Obenheim. Il reste à définir un endroit de plantation.
- Diagnostic Trame Verte et Bleue : La CCCE nous invite à désigner un élu référent, dans le cadre d'un diagnostic Trame Verte et Bleue. M. Dominique LEHMANN se propose.
- Service d'Incendie et de Secours : Le nouveau règlement opérationnel, datant du 1er janvier 2024, est consultable en mairie.



Administration Générale

- Fiscalité directe locale : vote des taux d'imposition pour l'année 2024

Par délibération du 28 mars 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 20.80% (taxe foncière sur les propriétés bâties)

TFPNB : 46.87% (taxe foncière sur les propriétés non bâties)

THRS : 16.82% (taxe d'habitation sur les résidences secondaires)

Il est proposé de modifier les taux pour 2024. Les nouveaux taux seront les suivants : **Taux 2024**

Taxe d'habitation	16,82 %
Foncier bâti	21,20 %
Foncier non bâti	46,87 %

- Demande d'acquisition de terrain

M. le Maire présente une demande d'acquisition de terrain communal. Cette personne souhaite acquérir la parcelle sis section E n°544, d'une contenance de 730,00 m². Cette demande est motivée du fait de la création du futur lotissement "les Coquelicots" afin d'optimiser l'accès de sa propriété. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'émettre un avis défavorable à cette demande.

- Personnel communal : changement de participation employeur : santé

La commune participe financièrement au montant de la mutuelle santé des agents. La participation est accordée à la convention référencée par le Centre de Gestion du Bas-Rhin (CDG67). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 10 voix pour, de fixer la participation financière à un montant de 500,00€ annuel, soit 41,67€ mensuel.

- Personnel communal : changement de participation employeur : prévoyance

La commune participe financièrement au montant de la prévoyance des agents. La participation est accordée à la convention référencée par le CDG67. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 10 voix pour, de fixer la participation financière à un montant de 900,00€ annuel, soit 75,00€ mensuel.

- Coopération intercommunale - présentation du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Chambre Régionale des Comptes a inscrit à son programme le contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein pour les exercices 2017 à 2022. La chambre a transmis par courrier, ses observations définitives, afin que les Conseils Municipaux puissent en débattre. Ils en ont pris acte et n'ont émis aucune observation.

CONSEIL MUNICIPAL

- Salle des fêtes : plan de financement définitif

M. le Maire présente le tableau définitif pour les travaux de la salle des fêtes.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions :

- de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux et Fond vert ;
- de la Collectivité européenne d'Alsace au titre du Fonds Communal Alsace.

Le plan de financement de ces travaux se décline :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux	
Aides Publiques				
Etat	DETR	180 000,00 €	29,49 %	En cours
Etat	Fonds vert	180 000,00 €	29,49 %	En cours
Collectivité européenne d'Alsace	Fonds Communal Alsacien	100 000,00 €	16,38 %	Notifiée
Sous-total Aides publiques		460 000,00 €	75,36 %	
Auto-financement				
Emprunt		150 396,02 €	24,64 %	
Sous-total autofinancement		150 396,02 €	24,64 %	
Total Ressources		610 396,02 €	100 %	

Travaux	Montant HT
Lot 1 : Isolation toiture – étanchéité – Zinguerie	118 861,46 €
Lot 2 : Déposes – Démolitions	18 986,10 €
Lot 3 : Menuiserie aluminium	52 330,19 €
Lot 4 : Isolation extérieure + enduits	46 984,50 €
Lot 5 : Isolation et revêtement mural bois + menuiserie intérieure	148 094,00 €
Lot 6 : Faux plafonds – Cloisons	48 574,35 €
Lot 7 : Carrelage	4 695,10 €
Lot 8 : Isolation de sol projetée	35 184,44 €
Lot 9 : Parquet	104 220,88 €
Lot 10 : Eclairage scénographique	32 465,00 €
Total des travaux H.T.	610 396,02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix pour, approuve le plan de financement.

Divers

- Ecole : M. le Maire fait la lecture de la carte postale reçue de la part des élèves et des maîtresses lors de la classe de neige dans les Vosges. L'école a fait savoir le renouvellement de la dérogation concernant les horaires actuels. Cette dérogation est transmise à l'inspection académique pour avis. Cette reconduction sera valable 3 ans.
Mme Florence ZEYSSOLFF donne le compte-rendu du dernier conseil d'école et informe que les enfants de l'école d'Ouessant seront de passage à Obenheim le mardi 26 mars 2024 dans l'après-midi. Ils seront accueillis par les enfants Obenheimois, la municipalité et quelques membres du comité de jumelage. Un goûter sera offert pour l'ensemble des enfants par le comité de jumelage. Pour la rentrée 2024/2025 l'effectif prévisionnel est de 78 élèves. La fête de l'école est prévue le vendredi 28 juin 2024, dans la cour de l'école.
- Election : Le bureau de vote pour l'année 2024 sera à l'école maternelle. Ce changement a été accepté par arrêté de la sous-préfecture.
- Collectivité européenne d'Alsace : Les travaux de renforcement des rives et des accotements seront prochainement réalisés sur la RD 124 entre Sand et Obenheim. Cette route sera fermée à la circulation, sauf riverains du 18 mars au 12 avril 2024 inclus.
- CTBR : M. le Maire informe, suite au communiqué officiel reçu par la CTBR, que les cars du réseau fluo67 circulent désormais au Gaz Naturel dans la commune sur la ligne 270.
- CCCE : La Communauté des Communes du Canton d'Erstein a transmis, à toutes les 28 communes, une demande d'une commune située en Charente-Maritime, qui recherche une collectivité pour un éventuel jumelage.
- Mme GOETZ Céline explique un problème de stationnement devant l'école à 11h30, entre le bus transportant les enfants au périscolaire du midi et le mini bus ramenant les enfants sur Daubensand. Un manque de places de stationnement se fait ressentir. Elle soulève, également, que le portail de l'école élémentaire reste très souvent ouvert malgré un plan Vigipirate toujours actif. Madame GOETZ dénonce également le grand manque de civilité de certaines personnes qui ne ramassent pas les déjections canines.

LA VIE MUNICIPALE

DATES DE FERMETURE DE LA MAIRIE PENDANT L'ÉTÉ

Exceptionnellement, la mairie sera fermée le vendredi 26 Juillet,
les mercredis 31 Juillet et 07 Août 2024.



COUP DE PROJECTEUR SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Le coût de l'énergie ne cessant d'augmenter, les agents techniques ont équipé tous les lampadaires de sources lumineuses LED. C'est un investissement conséquent, mais très rentable sur le long terme.

Le passage au 100 % LED permettra à la commune de réduire sa consommation énergétique d'éclairage public de 60 à 70 %.

De plus, la durée de vie des ampoules LED est nettement supérieure à l'éclairage classique. Enfin, cette meilleure luminosité et visibilité rend le village plus sécurisant.

C'est aussi un très beau geste pour la planète !

CIMETIÈRE

Un cimetière est un lieu de recueillement où l'on peut honorer la mémoire de ses proches. Et ce rite passe d'abord par l'embellissement de leurs sépultures.

Le respect dû aux morts est un principe essentiel dans notre société. Or, si la plupart des familles ont à cœur de prendre soin des sépultures de leurs défunts, ce n'est malheureusement pas toujours le cas.

Des mauvaises herbes ont poussé abondamment dans les espaces entre les tombes. Des arbustes envahissent même certaines tombes, d'où l'impression de friche à l'état sauvage récemment ressentie par les usagers du cimetière.

Les articles L2223-1 et suivants du code général des collectivités territoriales prévoient que l'entretien des cimetières incombe à la commune et au maire. En revanche, les concessions incombent aux familles qui ont le devoir d'en prendre soin. Quant à la conscience individuelle, il serait pertinent que chaque propriétaire effectue l'entretien autour de son monument funéraire.

Régulièrement, les agents communaux interviennent pour entretenir le cimetière : l'entretien du jardin du souvenir, la pelouse, les allées. Toutefois, la loi Labbé du 26 février 2014 interdit aux collectivités territoriales l'usage de tous les produits phytosanitaires dans les espaces verts ouverts au public, ce qui complique l'intervention des agents.

Des tombes oubliées...

Quant à l'entretien des tombes, il revient aux familles. À Obenheim, certaines tombes très anciennes sont en déshérence et aucune rétrocession des concessions funéraires n'a été effectuée depuis 35 ans.

Certains négligent complètement la sépulture de leurs ancêtres. Une sépulture non entretenue pendant trente ans peut même être déclarée en état d'abandon par la commune et reprise à sa charge.



OWEMERPUTZ

Sous un beau soleil printanier, une équipe d'une vingtaine de bénévoles, armée de gants et de sacs poubelle, s'est prêtée au traditionnel Owemerputz.

Leurs sacs se sont remplis de divers objets ramassés le long des routes et des chemins aux abords du village.

Des enfants ont demandé : « Pourquoi certains jettent dans la nature ? »

Oui, pourquoi? Bêtise, fainéantise, incivilité ?...

Cependant, d'année en année, les déchets sont moins nombreux, mais l'opération doit être malheureusement renouvelée. Il reste à espérer que les efforts répétés des bénévoles pour préserver notre environnement ne soient pas vains...



Grâce à la participation de l'association The Sea Cleaners, nous avons pu trier et quantifier les déchets.

Plastique: 16,3kg

Métaux: 1,8 kg

Verres: 7,6 kg

Carton; 0,7 kg

Autres: 12,2 kg

Mégots: 412 g soit 1873 mégots

Soit 39 kg au total.



Merci à Sabrina, Véronique, Pascal et Hugo. Merci également à la contribution du Smictom et de Leclerc Erstein.

A l'issue de la matinée, les participants se sont retrouvés pour un moment convivial autour d'un verre et d'une bretzel.

PAROLE À L'ASSOCIATION THE SEA CLEANERS

Matinée réussie, dans la joie et la bonne humeur. Une vingtaine de volontaires se sont joints à la cause.

De notre côté, nous étions 4 bénévoles de l'association The Sea Cleaners dont Pascal, Véronique, Hugo et moi-même. Sous un soleil radieux, avant le départ, nous avons pu présenter l'association et ses missions.

Nouveauté de cette année, nous avons proposé de quantifier chaque famille de déchets, dont notamment les mégots de cigarettes, faisant partie des plus importants polluants plastiques. Bien sûr, ce sont les actions du quotidien qui changeront la donne sur le long terme, afin de garder la beauté de nos paysages et de prévenir le déversement de ces déchets dans nos cours d'eau. (cf. notre article dans le précédent Appariteur).

Nous tenions à remercier chaleureusement M. Le Maire et son épouse pour leur accueil, Mme Zeyssoff Florence pour avoir accepté de rendre ce partenariat possible (ainsi que ses idées et son aide précieuse), sans oublier les volontaires présents qui ont fait de cette journée une réussite.



LA VIE MUNICIPALE

LUTTE CONTRE LE BRUIT

L'été arrive et les journées se rallongent, alors pensez à vos voisins !

Les travaux de jardinage et de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au samedi : de 8H à 12H et de 13H à 19H
- Dimanches et jours fériés : de 9H à 11H



TAILLE DES HAIES, ATTENTION AUX DATES !

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

En France, depuis les années 1950, 70 % du linéaire de haies a disparu y compris dans des régions bocagères. Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité.

Les haies sont les championnes de la biodiversité en milieu agricole. Elles hébergent de nombreuses espèces végétales et animales. Quand elles sont bien gérées, elles peuvent accueillir jusqu'à 35 espèces de mammifères, 80 espèces d'oiseaux, 8 espèces de chauves-souris, 15 espèces de reptiles-amphibiens ou 100 espèces d'insectes. D'où l'importance d'avoir des haies hautes, larges et reliées entre elles.



NOS FIDÈLES COMPAGNONS À QUATRE PATTES : LES CHIENS

LES DÉJECTIONS CANINES

3 français sur 10 sont propriétaires de chiens, cela équivaut à une population canine de presque 7 millions. Si les animaux domestiques sont acceptés et tolérés dans la plupart des lieux publics, leurs déjections ne le sont pas du tout.

C'est vrai qu'il n'est pas agréable de se promener et de voir des crottes de chiens sur les trottoirs, les pelouses ou même sur la route.

Ramasser les crottes de son chien est obligatoire : pour le respect des autres, mais aussi pour le respect des espaces mis à disposition par la commune.

L'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2ème classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement. L'amende est fixée à 35€.



Afin d'éviter ce désagrément visuel, sanitaire et olfactif, la commune a mis, à la disposition des citoyens, de nombreuses bornes de propreté canine, avec des sacs permettant de ramasser les déjections.

De plus, des poubelles sont installées et réparties dans le village, afin de réceptionner les déchets.

Enfin, les crottes de chien (ou tout autre excrément), les cendres et les litières ne sont pas à mettre dans les bornes biodéchets. Ce dispositif a pour vocation de valoriser les biodéchets, c'est-à-dire les restes de repas et les épluchures.

TENIR SON CHIEN EN LAISSE : UNE OBLIGATION LÉGALE

Tenir son chien en laisse, en ville, en forêt, dans les prés et les vergers, le long des cours d'eau et dans les champs, ainsi que dans certains lieux publics fréquentés, est recommandé pour sa sécurité mais aussi parce qu'il s'agit d'une obligation légale.

L'article 213 du Code rural interdit la divagation des chiens et des chats et en donne le pouvoir de prévention aux maires. Ces derniers peuvent donc ordonner que les chiens soient tenus en laisse et indiquer que tout chien trouvé errant sera conduit à la fourrière.

En zone rurale ou forestière, la laisse est obligatoire. Au-delà de la notion de propriété privée qu'il ne faut pas outrepasser, cela évite aux chiens de s'attaquer au gibier et aux petits animaux (oiseaux, reptiles, rongeurs...) qui forment la biodiversité, surtout durant la période du 15 avril au 30 juin, conformément à l'Arrêté du 16 mars 1955 relatif à l'interdiction de la divagation des chiens.



Pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie



Muselière obligatoire



Laisse obligatoire



Permis de détention obligatoire

MUSELIÈRE

Les chiens de première et seconde catégorie doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure, dès qu'ils sont hors du terrain privé (article L211-16).

SALLE DES FÊTES EN IMAGES

Début des travaux

Lundi 25 mars, de suite après le concert de l'harmonie l'entreprise de démolition a commencé son œuvre.

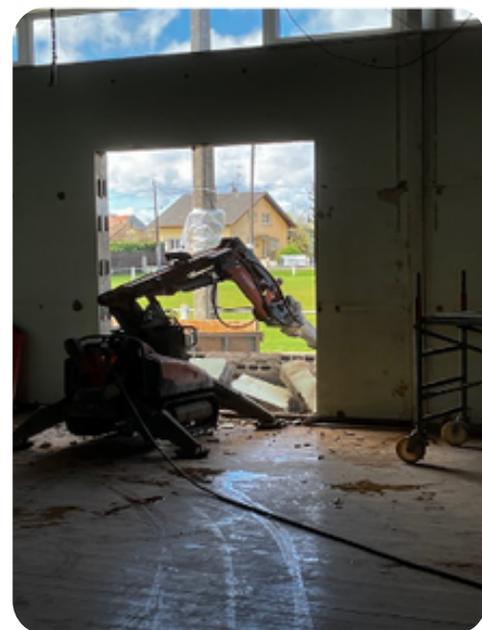
Le plafond s'est vu débarrassé de ses plaques en polystyrène et l'armature a suivi peu après.

Les lampes en Led ont été récupérées et seront réutilisées dans la nouvelle structure. Un complexe d'isolation thermique sera également posé sur l'ossature de ce nouveau plafond suspendu en dalles de laine de roche.



Les boiseries ayant été enlevées pas nos ouvriers communaux, ce fut le tour des murs d'être pris en charge pas les démolisseurs.

L'entrée de la salle sera modifiée pour permettre un accès plus aisé. Une nouvelle porte a été créée pour permettre l'accès à un futur local de dépôt attendant à la salle qui accueillera les tables, les chaises et le matériel nécessaire à l'utilisation de l'espace public.



SALLES DES FÊTES EN IMAGES



Les prochaines étapes seront la suppression de l'ancien parquet et l'isolation du sol ainsi que l'étanchéité de la toiture.

Lors de l'enlèvement du plafond, nous avons constaté que le toit n'était plus étanche à certains endroits..



Cette phase d'isolation et d'étanchéité de la toiture était heureusement prévue dans le programme de ces travaux.....

Nous espérons que le planning des interventions pourra être respecté tel qu'il a été mis en place par le maître d'œuvre et que nous pourrons à nouveau utiliser notre salle des fêtes relookée mais surtout isolée, nécessité absolue dans ces temps actuels.

Cette première phase de travaux pourra être suivie d'une deuxième phase concernant la construction d'une adjonction à la salle existante. Je reconnais cependant une certaine prudence, au vu de l'augmentation des coûts de construction, du taux des emprunts et des subventions qui se réduisent comme peau de chagrin.

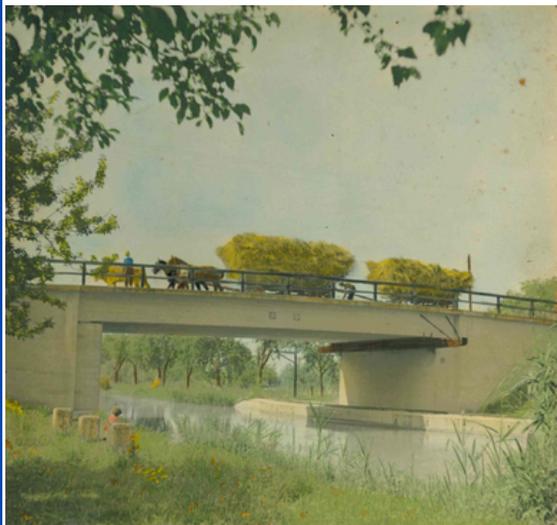
Les dernières annonces du ministre des finances, Monsieur Bruno LE MAIRE, concernant une économie obligatoire de 10 milliards en 2024 et 20 milliards supplémentaires en 2025 pour les collectivités, ne sont pas très encourageantes pour des investissements dans nos communes.



Ne mettons pas la charrue avant les boeufs

Le Maire

PHOTOS D'AUTREFOIS



Le pont du Canal



Les récoltes



La récolte des choux



Fête de Noël de l'école en 1960



Épicerie weber : actuelle boulangerie



Les filles habillées en costume régional

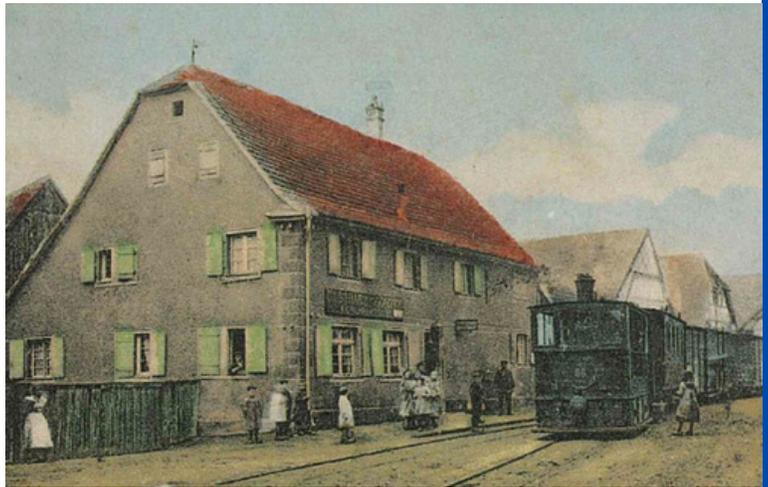


L'entreprise la plus ancienne : Saturne

PHOTOS D'AUTREFOIS



Vue aérienne du village



Le tram reliant Strasbourg à Marckolsheim



Eglise bi-confessionnelle

On a remonté le temps par ces photos, pour ne pas oublier, pour comparer le passé avec le présent et voir comment il a évolué...



Notre célèbre perle du Ried



Mairie



La célèbre 2CV

Est ce que c'était mieux avant ? Chacun est libre de se le demander.



Eglise

INFORMATIONS

JARDINS DISPONIBLES



Des jardins communaux sont encore disponibles.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie.

A noter qu'un contrat de location sera signé entre la mairie et le locataire du jardin. De ce fait, les locataires devront alors respecter les conditions du dit contrat.

Ce sont des jardins qui sont prévus pour des activités de jardinage et non pour des installations de loisirs.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SUR LA COMMUNE

Nom de la liste	Nombre	Nom de la liste	Nombre
1. M. DEHER-LESAINTE Léopold-Edouard	0	20. M. LARROUTUROU Pierre	0
2. M. PONGE Philippe	0	21. M. RENARD-KUZMANOVIC Georges	0
3. Mme MARÉCHAL Marion	35	22. Mme LABIB Selma	2
4. Mme AUBRY Manon	41	23. Mme ADOUE Camille	0
5. M. BARDELLA Jordan	261	24. M. PHILIPPOT Florian	8
6. Mme TOUSSAINT Marie	23	25. M. HUSSON Edouard	0
7. M. AZERGUI Nagib	0	26. M. BONNEAU Pierre-Marie	0
8. Mme THOUY Hélène	16	27. M. GLUCKSMANN Raphaël	50
9. M. TERRIEN Olivier	0	28. M. HOAREAU Charles	0
10. Mme ZORN Caroline	0	29. M. LASSALLE Jean	15
11. Mme HAYER Valérie	99	30. M. LALANNE Francis	0
12. M. ALEXANDRE Audric	0	31. M. LACROIX Guillaume	2
13. Mme CHOLLEY Marine	0	32. Mme ELMAYAN Lorys	0
14. M. WEHLING Yann	6	33. M. DESFONTAINES Léon	4
15. M. ASSELINEAU François	9	34. M. COSTE-MEUNIER Gaël	0
16. M. SIMONIN Michel	0	35. M. GOVERNATORI Jean Marc	15
17. M. FORTANÉ Jean-Marc	0	36. M. TRAORÉ Hamada	0
18. M. BELLAMY François-Xavier	45	37. Mme PATAS D'ILLIERS Laure	0
19. Mme ARTHAUD Nathalie	4	38. M. GRUDÉ Patrice	0

1218 inscrits sur la liste électorale et 650 personnes se sont déplacées aux urnes afin de voter, soit 53.36%.



Nouvelles élections suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale

Les prochaines élections législatives auront lieu le 30 juin 2024 pour le 1er tour et le 7 juillet 2024 pour le 2d tour.

Le bureau de vote sera à l'école maternelle et ouvert de 8h à 18h.

Rénovation : changer de chauffage.

Hausse des prix de l'énergie, inconfort, panne... Vous souhaitez changer votre chaudière ou vos radiateurs et vous ne savez pas quoi installer à la place ?

En effet, en fonction de votre installation existante, de vos usages et des besoins en énergie de votre maison, toutes les solutions ne sont pas adaptées et il n'est pas évident de savoir vers quoi s'orienter.

De plus, ces dernières années, les équipements de chauffage ont évolué et les technologies faisant appel à des énergies renouvelables sont de plus en plus installées.

Pour se renseigner sur les différents systèmes et sur la maîtrise des consommations d'énergie, les habitants de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein peuvent se tourner vers le service public de conseils gratuit et indépendant France Rénov' local.

Avant d'engager des travaux, prenez contact avec la conseillère à Erstein pour poser vos questions et bénéficier d'informations précises sur la rénovation énergétique.

Vous ferez ensuite un choix éclairé en toute sérénité !

La conseillère peut également vous renseigner sur les différents dispositifs d'aides auxquelles vous pourriez avoir droit pour ces travaux, estimer les montants et vous orienter dans les démarches.



Prise de rendez-vous en ligne via la plateforme : <https://france-renov-rdv.cc-erstein.fr/>

Contact par téléphone : Sarah JACCOMARD au 03 88 59 86 27

Adresse : 2 rue de la Savoie à Erstein. Sur rendez-vous.

LA VIE DE L'ÉCOLE

CLASSE D'ESCALADE À L'ÉTINCELLE, SÉLESTAT

Du 15 au 19 janvier, tous les élèves de grande section et de CP sont allés à la salle de l'Étincelle, à Sélestat, pour y faire de l'escalade.

Nous avons appris à grimper sans matériel sur le bloc, à faire des traversées, à grimper sur le grand mur avec un baudrier. Nous avons traversé un pont de signe et marché sur un fil avec des lianes. Nous avons aussi appris à redescendre du bloc en désescalade. Deux autres moments très importants de notre journée : le repas !! ainsi que la partie de foot et les jeux d'après-repas.



En fin de journée, nous avons joué à chat perché : au signal, il fallait s'accrocher aux prises et ne plus toucher le sol avec les pieds. Plusieurs temps de retour au calme aussi. Et la maîtresse est même montée tout en haut du grand mur !

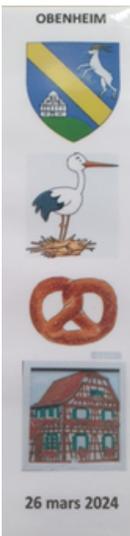


RENCONTRE AVEC L'ÉCOLE D'OUessant

Mardi 26 mars, nous avons eu la chance d'accueillir les copains de l'école d'Ouessant. Ils ont visité l'école à leur arrivée.

Ensuite, nous nous sommes réunis sous le préau pour écouter le mot de bienvenue de Madame Rodé et de Monsieur Schenk. Nous avons chanté un chant en français et en breton "Tri martolod", puis nous leur avons posé des questions sur leur école, leurs traditions, leur mode de vie sur l'île...

Enfin, nous avons partagé un délicieux goûter offert par le comité de jumelage et joué ensemble !





A l'occasion de leur classe verte en Alsace, ils sont venus nous rendre visite. Nous leur avons confectionné un signet à l'effigie de l'Alsace et ils ont apporté un coquillage pour chacun d'entre nous !

NOTRE CLASSE BLANCHE À XONRUPT

Cette année, du 6 au 9 février 2024, nous avons eu la chance de partir en classe blanche à Xonrupt, pour y pratiquer du ski de fond et aussi du ski alpin. Pour certains, c'était une première ! Chaque jour, nous sommes allés au domaine skiable de La Bresse en bus, et, accompagnés de nos moniteurs, nous avons appris les rudiments de la descente !

Ski Alpin et ski de fond à La Bresse

Nous avons d'abord appris à chausser les skis, à freiner puis à tourner. Il y a eu quelques belles cascades mais aucun blessé à déplorer ! Pour les plus expérimentés, nous avons fait un slalom. La pluie et le vent ne nous ont pas empêchés de découvrir le domaine skiable et d'emprunter le télésiège pour explorer les pistes plus en hauteur.



Balade découverte des beaux sentiers de montagne

Même en hiver la forêt autour du centre "les Jonquilles" regorge de trésors et de découvertes en tous genres. Notre animatrice nous a raconté des légendes et nous a expliqué comment reconnaître certaines essences d'arbres, de sapins et aussi certains mammifères.

Après la promenade, rien de mieux qu'un bon cacao bien chaud et un bon goûter pour recharger les batteries avant l'activité cartes postales et surtout les veillées !

Que de bons souvenirs ! Pendant les veillées, nous avons joué, ri, fait des défis sportifs (et intellectuels) et même dansé à la "boum". Puis dans nos chambres, on s'endormait en se racontant nos plus belles aventures de la journée !



Visite de la confiserie des Hautes-Vosges de Plainfaing

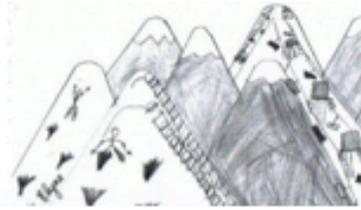
Sur le trajet du retour, nous avons visité la confiserie des Hautes-Vosges à Plainfaing. Cette entreprise fabrique de façon artisanale de délicieux bonbons avec des arômes variés et étonnants. Nous avons pu en déguster durant la visite et surtout en acheter avec notre argent de poche, pour en offrir à notre famille.



LA VIE DE L'ÉCOLE

Pistes et remontées : Kastelberg - Chitelet
- Vologne - Grand Artimont - Les Feignes
- Hansel et Gretel - La Lande - Bourvil...

La Bresse - Hohneck -
Station des Vosges



Elyne

Mes meilleurs souvenirs sont la balade en forêt, les jeux sur les mammifères et lorsqu'on a reçu les médailles..
(Mégane)

J'ai aimé la "boum", parce qu'il y avait des bonbons, de la musique et des lumières
(Helenna).

Mon meilleur souvenir était la randonnée, quand on a marché et qu'une dame nous a raconté des légendes. C'était génial !
(Tamara)

J'ai aimé les réveils en musique !
(Océane)



Mon meilleur souvenir est lorsque j'ai reçu ma médaille "Garoloup" ; mes yeux brillaient de mille feux. J'étais vraiment trop contente.
(Claire)

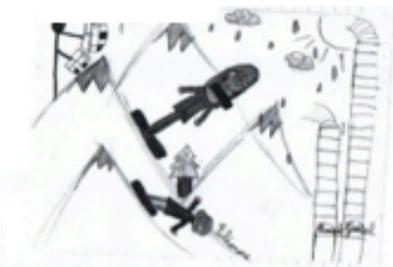
J'ai préféré le ski de piste.
(Sabrine, Dorian)

On a fait de grandes pistes.
(Lucas)

C'est trop bien le ski !
(Ethan)

J'ai adoré le dernier jour parce que nous avons pris le télésiège.
(Nayla)

On prenait de la hauteur.
(Océane)



Eléonore



Ariane

Depuis 2021, le péri de Lilly a le grand plaisir d'accueillir petits et grands, sur le temps de la pause méridienne (organisé à la salle des fêtes d'Obenheim) ou lors de nos accueils en fin d'après-midi.

Les enfants trouvent toujours une oreille attentive auprès des animateurs qui mettent tout en œuvre pour offrir des animations de qualité.

Les équipes pédagogiques ont à cœur que chaque enfant puisse s'épanouir dans une discipline qui lui est propre. C'est pourquoi, tous les jours, elles proposent des jeux, bricolages et temps forts collectifs, permettant à tous de développer son savoir-être et son savoir-faire en collectivité.

Avec toute l'énergie qui anime les équipes de professionnels et la volonté de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, d'offrir un service public de qualité à l'ensemble des habitants du territoire, nous sommes fiers de participer quotidiennement à l'éducation des citoyens de demain.

L'équipe pédagogique d'Obenheim.



LA RÉSIDENCE SÉNIORS



Le jour de mardi gras, les enfants de l'école maternelle sont venus chanter. Ils étaient déguisés et ont mis du baume au cœur des résidents, tant par leurs chants que par leurs habits haut en couleurs.

Le 24 Avril, nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne et belle bouchée à la reine. Comme dessert, une délicieuse salade de fruits. Un agréable instant partagé ensemble, pour rompre avec la solitude du quotidien.



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

MARCHE DU 1ER MAI

140 personnes ont choisi de marcher lors de l'édition 2024. Elles ont apprécié le parcours, tantôt à l'ombre, tantôt sous un soleil radieux : 5 ou 10 km selon l'envie de chacun.

Les échanges se sont poursuivis autour d'une délicieuse soupe de pois cassés. Suite aux travaux de la salle des fêtes, le repas a été délocalisé dans l'atelier municipal décoré pour ce moment festif.

Ce fut une belle journée. RENDEZ-VOUS en 2025 !



Avant l'arrêt rafraîchissements,
rencontre avec un lama



CTTO : TENNIS DE TABLE

Voici le bilan de la saison 2023 / 2024 :



le club compte 12 compétiteurs..



Résultat à la fin de la saison :

- en division LGETT4 : l'équipe 1 (4 joueurs) finit 8ème de sa poule et descend en LGETT5
- en division LGETT7 : l'équipe 2 (3 joueurs) finit 4ème de sa poule.



le club compte 21 compétiteurs..

Cette saison, nous avons 3 équipes inscrites.

Résultat à la fin de la saison :

- l'équipe 1 en honneur, finit 5ème de sa poule et se maintient.
- l'équipe 2 en division 1 poule B, finit 3ème de sa poule et se maintient.
- l'équipe 3 en division 1 poule A, finit 7ème de sa poule et se maintient.



En coupe du secteur vétérân tout catégorie : STAERCK Francis et EHRET René finissent deuxième.

En coupe du secteur vétérân 55 à non classée : RODE Michael et LECERF Fabien finissent premier.

En individuel du secteur : PITROIS Helian finit premier dans sa catégorie.

En performance jeune : SAHLING-RIEHL Timandre finit 3ème dans sa catégorie.

Bravo à tous pour les résultats de cette saison et rendez en septembre pour la reprise.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour pratiquer le tennis de table en compétition ou en loisir, n'hésitez pas ! Et pensez à suivre les joueurs et joueuses de l'équipe de France lors des JO 2024 !

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS LA FRUITIÈRE DU RIED

En ce début d'année bien rempli, nous avons proposé à nos membres et non membres des cours de taille dispensés par des moniteurs d'arboriculture diplômés, en essayant de varier les formes et les espèces d'arbres.



Un cours de distillation a également eu lieu au verger école et a permis aux participants d'acquérir les bases de cette technique.

Je rappelle que les cours sont ouverts à tous.

Nous avons également le plaisir de reconduire notre traditionnelle exposition fruitière dans la salle des fêtes de Gerstheim, le dimanche 8 septembre 2024. Nous vous invitons dès à présent à noter la date afin de nous rejoindre à l'occasion de cette journée, qui représente le fruit du travail de toute une année. En effet, nous vous présenterons les fruits et légumes de nos vergers et potagers dans une salle riche en couleurs et en senteurs.

Sans parler du substantiel déjeuner qui sera servi pour midi et qui ravira vos papilles. Comme d'habitude, il sera entièrement élaboré sur place par Alain et son équipe. Du travail en perspective, mais récompensé par votre présence et votre satisfaction !

Nous vous donnons rendez-vous pour cette belle journée.



VÉLO GOURMAND

Le 29 Septembre 2024

Rendez-vous épicurien incontournable du Grand Ried, le vélo gourmand est un parcours à bicyclette qui permet de découvrir notre région autrement.

Deux circuits sont au programme, Marckolsheim et Rhinau, ponctués de pauses gourmandes et de dégustations de vins locaux.

Encadré par deux accompagnateurs membres du "Vélo-Evasion Rhinau", chaque groupe de 20 à 25 cyclistes pédalera à sa guise, parcourant environ 35 km, en toute sécurité, pour rejoindre les 5 haltes gourmandes, conviviales et reprendre des forces (Apéritif, Entrée, Plat principal, Fromage et Dessert).

L'entrée se prendra à Obenheim à la choucrouterie Karst et sera servie par les membres du comité des fêtes.



La participation à l'évènement se fait uniquement sur inscription. Pour de plus amples informations, veuillez contacter : **l'Office de Tourisme du Grand Ried**, 16 rue du Général de Gaulle 67150 ERSTEIN. 03.88.98.14.33 / erstein@grandried.alsace

ASO : LA CROISSANCE CONTINUE...

Depuis 2 ans, l'ASO connaît un essor incroyable, passant d'une soixantaine de licenciés après COVID à +150 licenciés cette saison. Et cette croissance n'est pas finie...

La saison 2023-2024 se termine, il est temps de faire le bilan pour toutes les équipes :

Section Jeunes :

U9 : Un beau mélange d'enfants entre 7 et 9 ans, coachés par Gilles Roecker et Maxence Duchon. L'apprentissage du foot a continué dans la bonne humeur et la joie de jouer ensemble. Merci aux parents qui suivent et soutiennent les enfants et éducateurs lors des entrainements et plateaux.



U11 : Une phase automne quasi parfaite avec 1 nul et que des victoires, ce qui a permis d'accéder en D2 sur la phase printemps. Comme prévu, l'équipe U11 coachée par Serdar Guzel, assisté du jeune Diego Di Turi, a rencontrée des équipes fortes mais les joueurs ont su garder la tête haute et ont joué de beaux matchs. Merci A Serdar qui a mené ce groupe pendant presque 3 ans.

L'Equipe **U13** en entente avec Gerstheim, Rhinau, Diebolsheim, coachée par Quentin Armbruster, Frédéric Wimmer, Gérald et assisté par Dylan Schmidt, finissent 3^e à quelques points des premiers.



Les 2 équipes de **U15** en entente avec Rhinau et Diebolsheim étaient coachées par Damien Blum, Claude Thomas, Marco Cassano, Romain Garnier et Eric Frieria. L'Equipe1, invaincue en automne est passée en D3 Titre et finit 1^{ère} en cette fin de saison. Elle évoluera en U16 D1 l'année prochaine. Une fin de saison plus compliquée pour l'Equipe2 qui termine dans le dernier tiers du classement.



Section Séniors :

L'équipe **féminine** a fait une belle progression grâce au coaching de Claude Thomas et Valerio Negruta. Les efforts commencent à payer avec 3 victoires et 1 match nul sur cette saison. La prochaine saison, on compte sur l'arrivée du nouveau coach Alexandre Dos Santos pour continuer sur cette lancée tout en conservant le dynamisme et le brin de folie de cette joyeuse équipe.



Bilan mitigé pour l'équipe fanion, en D5, en entente avec Diebolsheim, coachée par Valerio Negruta avec des hauts et des bas. Elle finit cette phase printemps en milieu de classement.

Section Vétérans :

L'équipe Vétérans, coachée par Eric Frieria, termine logiquement en fin de classement. Une saison mitigée niveau résultats mais heureusement les repas d'après matchs sont toujours une réussite.

La saison 2024 / 2025 est déjà en préparation, donc n'hésitez pas à nous contacter.

Recrutements : enfants nés en 2018/2019 (U7), 2016/2017 (U9), 2014/2015 (U11), 2012/2013 (U13)

Contact : dirigeant section jeunes : Alexandre Dulhoste au 06.16.46.12.60

Joueurs motivés pour les séniors en D5 et Vétérans (+ 35ans), Coachs : U7, U15, Vétérans

Contact : président ASO : Philippe Husson au 06.81.15.97.65

Toutes les bonnes âmes (joueurs, dirigeants, coachs ou bénévoles) sont les bienvenues dans ce club familial.

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DAUBENSAND

La saison 2023-2024 de notre section Gym touche à sa fin.

Nos dernières séances se terminent dans la bonne humeur, compte tenu, bien malgré nous, des conditions parfois un peu difficiles, dans un local pas tout à fait adapté à notre sport.

Mais nos dynamiques animatrices ont su adapter nos cours au lieu afin de les rendre encore plus conviviaux.

L'ensemble du comité tient à remercier tous nos licenciés pour leur soutien tout au long de cette période un peu compliquée.

Les cours à Obenheim reprendront **LUNDI 16 Septembre 2024**. Les inscriptions pourront se faire avant les séances de 17h45 ou 18h45 à l'atelier municipal d'Obenheim. Nous réintégrerons bien évidemment la salle des fêtes dès que cela sera possible. En attendant nous proposons des séances pleines de joie de vivre et de bonne humeur concoctées par nos super animatrices : Margaux et Mylène.

Un petit rappel des séances que nous proposons :

GYM ENERGY ZEN : Vous voulez garder la forme et vous sentir bien dans votre corps? Prenez le temps de faire du sport : Activité cardio et renforcement musculaire ; ces exercices font travailler le souffle, ils tonifient le corps et améliorent la condition physique. Les lundis de 17h45 à 18h45.

GYM ENERGY TONIC : La recette d'une séance comme on les aime : du renforcement musculaire, du travail cardio-respiratoire, le tout en musique et avec la satisfaction de soi en repartant ! Voilà ce que notre animatrice vous propose. Vous aimez pratiquer une activité physique en groupe, dans la bonne humeur avec des cours différents chaque semaine ? Alors venez nous rejoindre les lundis de 19h à 20h!!

Quelques témoignages de nos licenciés :

«Pour moi, une séance de gym contribue à mon bien-être : j'entretiens mes muscles, je tonifie ma respiration et j'ai l'impression de progresser au cours de la saison...malgré mon âge. Pas de stress, une bonne ambiance et des monitrices au top. Parfois, quand la météo est maussade, je n'ai nullement envie de sortir de mon cocon et je dois me forcer pour participer au cours. Mais finalement, à la fin de la séance, je me sens en forme physiquement et moralement. Alors, tentez le coup, faites un essai ...et persévérez!»

«La séance permet de se remettre à une activité physique (plus ou moins en douceur) de façon conviviale et sans pression. Les horaires du lundi conviennent aux personnes ayant un emploi de journée et c'est pratique.»

«Les séances sont variées, des accessoires de sport sont également prêtés ce qui permet de ne pas avoir à acheter une panoplie. Les personnes sont sympathiques, ainsi que la coach, toujours de bonne humeur. Elle propose souvent une alternative à l'exercice en cas d'incapacité ou de difficulté. Pas de jugement, juste du sport dans la bonne humeur!»

«Le cours est très sympa, l'ambiance est bonne, on se sent bien après le cours.»

«Voilà mon résumé, après 2 années de gym : Je fais du yoga depuis un moment, j'adore la rando, le vélo et nager dans les gravières. Mais à presque 50 ans, je m'étais dit, en plus, combattons la fonte musculaire, faisons travailler le cœur! Et je me suis inscrite à la gym à Obenheim. Que dire? Depuis, je commence ma semaine pleine d'énergie et de bonne humeur! Grâce aux bénévoles qui font vivre cette association, et grâce aux animatrices, leurs connaissances, leur savoir faire, leur savoir faire faire et leur savoir faire rire aussi...!»

N'hésitez plus, venez pour une séance d'essai! N'oubliez pas un tapis de gym, une bouteille d'eau et votre sourire! 61 rue Principale 67150 Daubensand gym.daubensand@laposte.net

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



HARMONIE

Qu'est ce qu'une harmonie?

C'est Martin qui parcourt 50 km pour donner le rythme au groupe, Aline qui chauffe son instrument avant de se lancer, Bernard qui depuis plus de 40 ans souffle dans le tuba sans perdre un filet d'air, Line et Ana qui se retrouvent après les bancs du lycée pour jouer de la clarinette ensemble, Kevin et Jonas qui proposent une blague de bon goût entre deux phrases virtuoses, Gauthier qui d'une oreille perspicace repère les sons gracieux et les notes perdues, Maello qui frappe la grosse caisse et claque les cymbales du haut de son 1,04 m, Katia qui dompte sa nouvelle anche de hautbois pour livrer des sons suaves, c'est Céline qui laisse sa casquette de maman à la maison pour celle de saxophoniste, Charline qui apprend à jouer du cor et chasse son trac, Emmanuelle qui après avoir clôturé les comptes, compte les mesures, c'est Sandra au piccolo qui batifole avec les aigues et c'est la brochette de trombones qui claironnent avec éclat à l'arrière du groupe.

L'association a pour vocation de permettre à tous ses membres la pratique musicale en orchestre d'harmonie et de diffuser ses bonnes ondes lors de concerts et d'événements.

Retour en image sur leurs événement



Nouveau site internet :
harmonie-obenheim.fr



Un beau programme éclectique du concert du 23 mars

Les pupitres de trombones et barytons en répétition le vendredi soir en février



Mariage de Madeline et Pierre le 25 mai

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

Montage des chapiteaux pour la fête de la bière sous la pluie par les bénévoles



Les jeunes bénévoles tout sourire lors de la fête de la bière du 1 juin

OBEN'AIR 2024

LE SAMEDI 22 JUIN À OBENHEIM
9H-16H RÉPÉTITION / 18H CONCERT



Prochain rendez vous le samedi 22 juin

Premier festival de musique d'Harmonie (vents et percussions), avec la participation des Harmonies de Giromagny et Lutzelhouse.

Cette journée a pour objectifs de rassembler des musiciens d'harmonies (vents et percussions) autour d'un programme commun et de former un grand orchestre éphémère pour l'occasion.



Premier Festival de musique d'Harmonie (vents et percussions)

avec la participation des Harmonies de Giromagny et Lutzelhouse

Cette journée a pour objectifs de rassembler des musiciens d'harmonies (vents et percussions) autour d'un programme commun et de former un grand orchestre éphémère pour l'occasion.

Programme de la journée et inscription



ou 06 72 25 53 27



Organisé par l'Harmonie d'Obenheim

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



22 Juin : Oben'air, Harmonie

28 Juin : Kermesse de l'école, APPINESS

29 Septembre : Vélo Gourmand, Office du Tourisme

6 Octobre : Marché aux Puces, Harmonie

12 Octobre : Marche des Sorcières, Comité des fêtes

11 Novembre : Armistice

Bienvenue aux familles !



Mme HELLER Jordane et M. JOYAUX Jules
2 rue des Vergers



Mme OERTHEL Joëlle et M. GATEAU Yannick
17 rue du Ried



Famille PORA Jonathan et PFAADT Félicia
3 rue de la Poste



Mme PALANDAS Nicoletta et M. WIEDMER Klaus-Dieter
2 A rue Alphonse Adolf



Famille MICHEL Sylvain et PONOMARJOVA Katrin-Misel
2 rue Alphonse Adolf



Mme PISCIONE Sarah
1 rue Extérieure



Mme ENIZAN Isabelle
7 impasse des Champs



Famille BODEIN Josiane
1 rue du Kleinfeld



Mme BOETZLE Véronique
18 rue des Prés

Anniversaires



80 ans



01 Mai 2024
M. BERRUER Jean-Claude

04 Mai 2024
Mme KOEGLER Marie-Louise née LANDMANN

85 ans

02 Mai 2024
Mme WEBER Annette née KLEIN

90 ans

13 Mars 2024
Mme BEREZOWSKI Irène née HORNY

01 Avril 2024
M. KLETHI Paul

01 Juin 2024
Mme THALGOTT Yvette née HEILBRONN

97 ans



04 Mars 2024
Mme DIETZ Lilly née BUSCH

Naissances



1er Décembre 2023 : Sophia
Fille de M. FARIA Thibault
et de Mme BELLOU Manon



21 Avril 2024 : Eléonore
Fille de M. LACHMANN Julien
et de Mme FARDEL Amélie

Décès



Mme GIESSLER Brigitte née KURTZ
Le 14 Mars 2024





Mariages



11 Mai 2024 :
M. LOUISE ADELE François
et Mme LAPARU Aurore



25 Mai 2024 :
M. MEYER Kévin
et Mme STENGEL Audrey



*Vous souhaitez communiquer dans
l'Appariteur ?*

Contactez Florence ZEYSSOLFF par mail :
flozey67@gmail.com
Ou contactez le Facebook du village.



*Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans,
95 ans ou 100 ans ?*

*Vous fêtez vos Noces d'Or, Noces de
Diamant ou Noces de Platine ?*

*Pour éviter tout oubli, merci d'en informer
le secrétariat de la Mairie.*

Noces



01 Juin 2024 : 50 ans de mariage
Mme SONNER Sylvia et
M. SIGWALT Roland



30 Mai 2024 : 55 ans de mariage
Mme PFISTER Irma et
M. SUR Jean-Jacques



27 Juin 2024 : 55 ans de mariage
Mme HERTRICH Marguerite et
M. FENDENHEIM Fernand

Coordonnées de la Mairie :

3 Place du Général de Gaulle

mairie@obenheim.fr

03.88.98.30.33

Quoi De Neuf Obenheim

www.obenheim.fr

Horaires de la Mairie :

**du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
le Mardi et Vendredi de 14h à 18h**



Bulletin municipal édité par la mairie d'Obenheim -

Directeur de la publication : Rémy SCHENK

Crédit photos : Conseil Municipal, associations locales, Ecole Sabin Salinas

Dépôt légal : juin 2024 - Imprimé par la mairie à 700 exemplaires -

Ne pas jeter sur la voie publique